

BEECK agent consolidant pour pierres

Préparation incolore à base d'acide silicique pour le raffermisssement des matériaux de construction minéraux poreux sur les façades. Sans rejet d'eau. Seulement pour un traitement industriel

1. Caractéristiques du produit

Consolidation de la substance bâtie minérale à pores ouverts avec un noyau sain, notamment pour les pierres naturelles dégradées et usées, y compris joints de mortier. Egalement pour les enduits minéraux solides à l'intérieur, les stucs, les fresques et les briques. Il convient de contrôler au préalable la consommation du matériau et le caractère approprié du produit sur la base d'une surface de référence. Produit exclusivement pour un traitement industriel. Une conservation incolore à long terme avec BEECK BS Plus protège durablement contre la pluie et les intempéries.

1.1. Composition

- L'acide silique réagit à l'humidité du matériau, au gel de silice et à l'alcool volatil.
- Exempt de solvant
- Teneur en agent actif 99%

1.2. Caractéristiques techniques

1.2.1. Aperçu

- Application sur les façades
- Prêt à l'emploi, un composant
- Affermit et consolide la substance bâtie poreuse, friable.
- Séparation du liant minéral (gel de silice)
- Retarde la dégradation
- Préparation à fort pouvoir de pénétration
- Ouvert à la diffusion, n'obture pas les pores
- Ne favorise ni la saleté ni les algues
- Sans rejet d'eau („OH“)
- Protection optimale avec une conservation à long terme BEECK BS Plus

1.2.2. Valeurs caractéristiques importantes sur le plan de la physique

Paramètres	Valeur	Conformité
Densité 20°C :	1,0 kg / L	
Teneur en agent actif :	99 %	
Séparation du gel +/- :	30 %	
Viscosité dyn. 20°C :	< 5 mPas	
Valeur W ₂₄ :	> 0,5 kg / (m ² h ^{1/2})	DIN EN 1062-3
Valeur s _d (H ₂ O) :	< 0,08 m	DIN EN 1062-1
Point de combustion :	40°C	ISO 2719

1.2.3. Teinte

Incolore-transparent jusqu'à légèrement jaunâtre. Contrôler l'approfondissement éventuel des couleurs sur la base d'une surface de référence.

2. Traitement

2.1. Exigences en matière de support

- Application privilégiée sur les surfaces verticales des façades.
- Si nécessaire, des mesures d'accompagnement spécifiques à l'objet et destinées à l'assèchement des murs sont requises, telles que des isolations horizontales, des drainages ou l'élimination des dérivations d'eau défectueuses. Un recouvrement en brique, en pierre ou en tôle étanche à la pluie est recommandé pour les couronnes murales.
- Parties extérieures horizontales ou exposées en biais aux intempéries, tels que les corniches, les appuis de fenêtre, etc. peuvent être consolidées avec des préparations à base d'acide silique, ces dernières ne sont en règle générale pas protégées durablement contre les intempéries, pas plus non plus en cas de post-traitement avec BEECK BS Plus.
- Le support doit être propre, sec, solide, stable et exempt d'humidité. Applicable sur des supports secs et poreux.
- Les substances efflorescentes, telles que les sels solubles dans l'eau, les sels nuisibles à la construction et les sels qui provoquent une décoloration, ne doivent pas être présentes dans des traces; en cas de doute, protéger en se basant sur une analyse de laboratoire et une surface de référence.
- L'échantillonnage sur les supports d'origine sur l'objet est indispensable pour contrôler l'efficacité, les éventuels approfondissements des couleurs/les efflorescences ainsi que pour déterminer la consommation. L'échantillonnage, y compris le nettoyage, doit être identifié et enregistré dans la description des prestations, les valeurs de consommation déterminées sont des références théoriques contraignantes et la base du calcul.
- Brosser à sec les surfaces friables, les efflorescences et les croûtes et enlever les déchets. Un procédé de projection et de nettoyage approprié épargnant la substance doit être déterminé dans l'essai préalable.



BEECK agent consolidant pour pierres

- Dans la mesure du possible, nettoyer les supports à sec, la saturation d'eau entraîne le transport de sel. N'utiliser les nettoyeurs contenant des agents mouillants qu'avec parcimonie, rincer à l'eau claire. Enlever mécaniquement les croûtes biogènes. Traiter les façades couvertes d'algues avec un fongicide, selon les prescriptions d'usine.
- Contrôler les joints de la maçonnerie, déblayer le matériau défectueux, nettoyer et réparer avec un mortier de jointoiement (par ex. Traßkalk) selon la même structure et le même type. Mesures de remplacement de la pierre si nécessaire.
- En cas de travaux de restauration de la pierre, prendre en compte les spécifications concernant l'entretien des monuments.

2.2. Brève information relative à la structure standard

- Nettoyer le support et appliquer jusqu'à saturation l'agent affermissant OH BEECK, selon les prescriptions d'usine.
- Recouvrable après au plus tôt 3 à 4 semaines avec par ex. BEECKOSIL ou lasure BEECK pour béton/pierre.
- Conservation incolore à long terme avec BEECK BS Plus si nécessaire. Dans un procédé de noyage, appliquer jusqu'à saturation BEECK BS Plus au plus tôt 2 semaines après l'affermissement de la pierre ou la peinture.

2.3. Support et prétraitement

- **Pierre naturelle, brique, enduit à la chaux (CSI - II), enduit chaux-ciment, enduit ciment, stuc, fresque :** Contrôler la porosité, la puissance absorbante et les efflorescences; en cas de soupçon, déterminer la teneur en sels solubles dans l'eau nuisibles pour la construction. Application seulement sur des pierres et supports solides, morphologiquement homogènes avec un "noyau sain".

Non pour "l'intégration" de peaux ou de croûtes déjà détachées. Appliquer une procédure de nettoyage appropriée peu agressive et exécuter l'affermissement de la pierre seulement après le séchage des pores en profondeur. Enlever éventuellement les incrustations calcaires avec du liquide de gravure BEECK. Brosser les anciennes couches de peinture minérales. Décaper en profondeur ou irradier les peintures à base de résine et de dispersion formant un film.

- **Les supports inappropriés** sont par ex les matériaux de construction installés horizontalement, en contact avec la terre, sollicités mécaniquement ou exposés à l'eau stagnante, pressante ou montante, tels que les sols en pierre, les escaliers, les bacs de plantation, les bordures de fontaines ou les murs de talus. Pas applicable en cas d'humidité hygroscopique et de teneur élevée en sels solubles dans l'eau nuisibles pour la construction. Pas applicable non plus sur les supports contenant de la résine, les supports gonflables sous l'influence des solvants et sur les matériaux composites. Les matériaux de construction poreux, tels que le granite et la céramique émaillée sont inappropriés. N'utiliser le produit qu'à l'extérieur et en cas de bonne aération, jamais dans des locaux, caves ou puits fermés.
- **Les supports défectueux** exigent un procédé et un échantillonnage différenciés.

2.4. Instructions de traitement

2.4.1. Remarques générales

Contrôler le caractère approprié du support au sens du VOB (voir 2.1 et 2.3). Prendre en compte ici la porosité, la résistance ainsi que de la structure du support. En cas de soupçon, contrôler la teneur en sels nuisibles pour la construction. Garantir le contrôle, l'échantillonnage et le traitement professionnels du support.

2.4.2. Application

- L'agent affermissant OH BEECK est une préparation et est appliqué dans un procédé de noyage "humide sur humide" multiple en l'espace d'environ 20 minutes. Sont appropriés ici les pompes électriques et les appareils de vaporisation à faible pression et dotés d'un tuyau résistant aux solvants. Ne pas nébuliser le matériau, enlever éventuellement la buse. Une application à la brosse est également possible sur les petites surfaces. A l'aide d'un pinceau, chasser l'excédent de matériau dans les joints horizontaux et les cavités ainsi que les écoulements.
- Répéter l'imprégnation aussi longtemps qu'il n'y ait pratiquement plus aucune matière absorbée par le matériau de construction. Chasser l'excédent avec la brosse, éviter les écoulements sur les surfaces adjacentes ou dans la terre.
- En tout cas, laver la surface avec un solvant pur (par ex. diluant BEECK pour vernis, white spirit) au maximum 30 minutes après la dernière imprégnation et tamponner les parties excédentaires afin d'éviter les incrustations et les voiles gris.
- Température de traitement : 10°C 0 25°C, humidité relative de l'air +/- 40 – 70 %.
- Ne pas traiter sur des surfaces traitées, en cas d'humidité et en plein soleil.
- Après imprégnation, protéger la maçonnerie au minimum 2 à 3 semaines avec un film d'échafaudage contre la pluie, l'humidité et le soleil intensif.
- Déterminer au préalable l'efficacité et la consommation sur la surface de référence, voir support et prétraitement. Contrôler la consommation théorique pendant le traitement, par ex. la portée par emballage.
- Éviter le contact avec les matériaux de construction adjacents (plastique, matériaux d'étanchéité de joints, verre, métal, céramique, laquage, bitumes, etc.). Bien recouvrir les surfaces, laver immédiatement les éclaboussures. Ne pas nébuliser le matériau, attention en cas de dérive due au vent !



BEECK agent consolidant pour pierres

3. Consommation et formats d'emballage

La consommation dépend fortement de la puissance absorbante et du volume poreux du support, de +/- 0,5 L à 10 L par m². Déterminer préalablement les valeurs de consommation théoriques spécifiques à l'objet sur la base d'une surface de référence représentative et les contrôler pendant le traitement (portée par emballage).

Formats d'emballage : 5 L / 30 L

4. Nettoyage

A l'aide d'un solvant, par ex. diluant BEECK pour vernis, diluant de résine ou white-spirit, nettoyer les appareils, les outils et les vêtements souillés, immédiatement après usage.

5. Stockage

Stocké au frais et à l'abri du gel dans son emballage d'origine fermé et étanche à l'air, ce produit se conserve au minimum 12 mois.

6. Prendre en compte les indications de danger, les conseils de sécurité et les consignes sur l'élimination des déchets selon la fiche de données de sécurité CE. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : Silicate de tétraéthyle

Symbole d'avertissement : Attention

Pictogrammes : GHS02-GHS07

Indications de danger : Liquide et vapeur inflammables Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation
Peut irriter les voies respiratoires

Consignes de sécurité : Conserver hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter l'inhalation de poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs et

aérosols. Porter des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection du visage. En cas de malaise, consulter le CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation oculaire persistante : Consulter immédiatement un médecin. Elimination selon les prescriptions réglementaires. Produit seulement pour un traitement industriel.

- Codes déchets restes du produit : 080111
- GISCODE : -

7. Explication

Avec ces informations techniques, nous voulons vous conseiller en raison de nos connaissances et de notre expérience pratique. Toutes les remarques doivent être non contraignantes et ne déchargent pas l'utilisateur de contrôler lui-même le caractère adéquat du produit et la méthode de traitement en fonction du support. Sous réserves de modifications techniques au cours du développement du produit. Tout additif extérieur est interdit. Contrôler les teintes avant le traitement. Lors de l'apparition d'une nouvelle édition, cette fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications figurant dans les fiches de données de sécurité² dans leur version actuelle sont des indications contraignantes pour la classification selon le règlement sur les matières dangereuses.